le cnam entreprises

Conservatoire national desarts et métiers

Bloc de compétences - Concevoir et déployer un dispositif d'intervention ad hoc en psychologie du travail/ clinique du travail auprès des organisations

Présentation

Responsable

Marc-Eric BOBILLIER CHAUMON Professeur du Cnam, titulaire de la chaire de Psychologie du travail

Public, conditions d'accès et prérequis

Public visé : Tout public.

Prérequis : Avoir validé les 3 blocs de compétences suivants :

Maîtriser les prérequis épistémologiques et disciplinaires en psychologie (CPN74B10),
Maitriser les référentiels théoriques et les cadres méthodologiques nécessaires à l'analyse et à l'intervention en psychologie du travail/clinique du travail (CPN74B20),
Conduire un accompagnement individuel et collectif en psychologie du travail/clinique travail (CPN74B30)

Cursus : Psychologie du travail (CPN74)

Selon votre type de financement (CPF, Transition pro, etc.), des dates limites d'inscription peuvent s'appliquer.

Objectifs

Objectifs de la formation

Identifier le dispositif (étude de cas, conférences, ateliers,…) de diffusion des connaissances en santé au travail et/ou aux transformations sociotechniques adapté à l'organisation, au public et au contenu à transmettre à partir d'une enquête qualitative auprès des acteurs concernés (direction, personnels et services de santé au travail, syndicats, etc.) pour déterminer les besoins (pédagogiques, didactiques et de formation).
Élaborer des supports d'information (plaquette institutionnelle,etc.) et de formation (PowerPoint, études de cas, monographie, références bibliographiques, vignettes cliniques,...) adaptés aux besoins en santé au travail (risques psycho-sociaux, qualité du travail, qualité de vie au travail, sens du travail, bien-être au travail, articulation de vie au travail/ hors travail,...) et/ou aux transformations sociotechniques au travail (nouvelles formes de travail, nouvelles modalités de travail, acceptation usage de nouveaux outils, nouvelle organisation au travail).
Animer des ateliers, des sessions de sensibilisation pour transmettre des connaissances en psychologie du travail/clinique du travail et impulser des dynamiques réflexives afin que les participants utilisent les connaissances transmises dans les situations de travail vécues.
Évaluer l'acquisition des connaissances transmises à partir de l'analyse par les publics ou membres de l'organisation d'études de cas relevant des problématiques RPS, des transformations sociotechniques au travail, qualité de vie au travail, qualité du travail.

Identifier les besoins des professionnels en matière de formation sur : les problématiques de santé au travail, de méthodologies d'action sur le terrain dans une perspective clinique en psychologie du travail / clinique du travail en conduisant des entretiens avec les professionnels en charge de ces questions dans les organisations.
Concevoir un programme spécifique de formation en sélectionnant d'une part : le corpus de connaissances théoriques idoines en psychologie du travail / clinique du travail correspondant à la problématique de santé au travail et/ou aux transformations sociotechniques du travail et d'autres part, les méthodes d'accès au travail réel (instruction au sosie, auto-confrontration simple et croisée, analyse de l'activité,…).
Concevoir un programme de formation visant à expliquer les fondements de l'analyse du travail (travail prescrit / travail réel) et transmettre aux acteurs de l'organisation en formation les méthodes d'accès au travail réel (instruction au sosie, auto-confrontration simple et croisée, analyse de l'activité…).
Collecter les études de cas et les mettre en forme (scénarisation, problématisation et appropriabilité, …) en vue de les intégrer au programme de formation en utilisant des méthodes pédagogiques d'élaboration effective de l'expérience et mobilisant le cas échéant une pédagogie active (par exemple classe inversée, jeux de rôle, de jeux sérieux/serious-game, etc.).
Organiser un programme de mise en place de la formation-action dans l'entreprise avec les acteurs concernés en définissant les plannings, les échéanciers, le temps et l'espace de formation intégrant des échanges collectifs.
Rédiger et transmettre le cadre du dispositif de formation-action (rôles et statuts des apprenants, modalités et matériels à disposition, objectifs de la formation, temporalités) aux professionnels pour favoriser leur compréhension et susciter leur engagement méthodes d'intervention en psychologie du travail/ clinique du travail en situation professionnelle.
Planifier et réaliser le retour d'expérience des acteurs impliqués dans la disposition de formation-action au travers de sessions de retour d'expérience et d'analyse de pratiques pour s'assurer que la méthodologie en psychologie du travail/ clinique du travail respecte le protocole défini.

Les + de la formation

Obtenir un des blocs de compétences du titre de psychologue du travail du Cnam.

Enquête de satisfaction

Cnam Entreprises étant dans une démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction devra être complétée à la fin de la formation par chacun des stagiaires. Dans le cas d'un cursus, chaque unité d'enseignement (UE) sera évaluée individuellement.

Voir aussi les formations aux métiers de

Psychologue

Voir aussi les formations en

Statistique
Psychologie différentielle
Test psychologique
Bilan de compétences
Evaluation du personnel

Programme

Programme

Les méthodes psychométriques (PST115)

Pratiques de terrain en psychologie du travail (PST218)
Pour l'inscription à cette unité d'enseignement, merci de prendre contact avec Florence Michelland, gestionnaire de formation.
Par email : florence.michelland@lecnam.net ou par téléphone au **0140272252**

Modalités de validation

Études de cas concrets avec production écrite (rapport d'intervention en psychologie du travail / clinique du travail)

Modalités d'évaluation
Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité public handicapé
Nos formations sont accessibles aux publics en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap.

Informations pratiques

Contact

Posez-nous vos questions via ce formulaire (cliquer ici) ou en appelant le 01 58 80 89 72
Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

Centre(s) d'enseignement

Cnam Entreprises Paris

Complément lieu

Cnam Paris 3ème

Session(s)

du 13 mars 2024 au 23 mai 2024
Télécharger le planning

Code Stage : CPN74B40

Nouveau

Tarifs
Entreprises : 1 544 € net

Individuels : découvrez nos tarifs adaptés à votre situation

A noter : Le tarif et le volume horaire du bloc ne comprennent pas l'unité d'enseignement PST218

Nombre d'heures
105

Dates du stage

Du 13 mars au 23 mai 2024

Une question ?

Cliquez ici pour appeler le CNAM Entreprises
Remplir le formulaire de demande ou appeler le
01 58 80 89 72

Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Votre inscription

2 possibilités :

S'inscrire en ligne

Bulletin d'inscription à télécharger
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

/**/ a.customlink:hover, a.customlink, a.customlink:visited { text-decoration: none; } a.customlink:visited, .button:active a.customlink { color: #857761; } .button:hover a.customlink { color: #333333; } /**/

MISSION HANDI'CNAM
Aider les auditeurs en situation de handicap